

Réf: Dossier N° : 45859

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SUNLIGHT » en abrégé «S-L »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET, 07 BP 985 ABIDJAN 07

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Jan 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14 Fév 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SUNLIGHT » en abrégé «S-L ».

Objet: l'acquisition, la construction et la gestion de biens immobiliers ; le financement, la commercialisation et la rentabilisation de biens immobiliers (hôtels, appartements, boutiques, restaurants, centres commerciaux, écoles, salles de fêtes et de divertissement, de travail, espaces de détente et de loisirs)..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET, 07 BP 985 ABIDJAN 07

GERANT: Monsieur SOSSOUVI KOFFI ADOTEY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-04682 du 14/02/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°4138 du 14/02/2018

Pour Avis

Le CEPICI

